



CQPM CQPI • Technicien de la qualité



Produire - Réaliser

Qualité - Sécurité - Environnement

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Le technicien de la qualité assure, maintient et développe l'amélioration continue du système qualité en entreprise. Il a en charge de veiller à ce que les processus de production ou de services répondent aux règles, procédures de contrôle qualité, standards et normes de qualité préétablies dans son organisation.

Le technicien de la qualité peut intervenir sur les différentes étapes du processus de fabrication ou processus opérationnel, il définit les procédures qualité dans le but d'assurer la conformité des réalisations et un niveau de qualité constant des produits ou services pour lesquels il est missionné.

En milieu industriel ses missions englobent notamment la surveillance des processus de production, et l'apport d'expertise technique pour son secteur. Il est le garant de la conformité des produits et process, et il intervient pour mettre en place des plans d'actions en cas de remontée de non-conformité.

Le technicien de la qualité travaille en collaboration avec différents services pour améliorer en continu les procédés de fabrication, ou de processus en documentant et en analysant les données de performance.

Il réalise des plans d'action et des procédures qualité pour prévenir et/ou corriger les défaillances et s'assure également que les normes internes de l'entreprise sont respectées, mais aussi que les produits ou services répondent aux exigences légales et réglementaires, tout en satisfaisant les attentes des clients.

Dans ce cadre il est amené à mener en tout ou partie des audits afin de vérifier que les procédures et instructions sont correctement appliquées.

Le technicien qualité a une connaissance approfondie des normes de qualité, des procédures de contrôle qualité et des outils statistiques, afin de garantir que les produits ou services fournis sont conformes aux attentes et exigences des clients. Il doit assurer une veille concernant l'ensemble de ces normes pour rester en conformité légale et s'adapter aux changements.

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- *La mise en place d'un plan d'action qualité*
- *La formalisation d'un processus qualité opérationnel*
- *Le développement de l'amélioration continue du système qualité*

COMPÉTENCES

- *Identifier la situation initiale par rapport à l'attendu et analyser les écarts*
- *Définir un plan d'action et en mesurer l'efficacité*
- *Formaliser un processus qualité opérationnel*
- *Réaliser les documents applicables destinés aux utilisateurs*
- *Identifier les sources de progrès et conduire une analyse de risques*
- *Réaliser un audit à partir d'un référentiel interne ou externe*

LES MÉTIERS LIÉS

- Technicien qualité (H/F)



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Catégorie : C

Niveau : 5

N° Cert. : 1992 0101 R/I

État : Active

RNCP : RNCP34177

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE